

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 22 juin 2017

Présidence de Monsieur Silvio Torriani

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 13-2017 de la Municipalité du 29 mai 2017,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTÉ les charges d'exploitation supplémentaires relatives aux mesures de remplacement consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia pour les années 2017 à 2019 d'un montant total de CHF 336'550.00 TTC, soit:

- 2017 CHF 85'070.00 TTC
- 2018 CHF 159'275.00 TTC
- 2019 CHF 92'205.00 TTC

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2018 et 2019, les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2017

Le Président:

Silvio Torriani



La Secrétaire:

Yvette Charlet